



La lettre des Timouns

2 à 3 fois par an, des nouvelles de là-bas en Haïti :
des tranches de vie, des histoires, pour mieux comprendre
ce que nous y entreprenons grâce à vous depuis 1995.

L'ÉDITO DU 17 SEPTEMBRE 2024

Il en va ainsi en Haïti, pays dont la capitale Port-au-Prince est désormais presque totalement sous l'emprise des gangs violents : le pire peut survenir du jour au lendemain. Ainsi, une bien mauvaise nouvelle nous a été annoncée mi-août par notre amie Yolette, à Port-au-Prince : alors qu'elle était inoccupée un jour de fermeture, l'école Marie-Soleil a été investie par des individus qui l'ont saccagée.

Les équipes éducatives mais aussi les familles des enfants sont déterminées à ne pas baisser les bras. L'école reprendra... mais ailleurs, avec sa précieuse cantine.

Ce récit, à lire ci-contre, nous pourrons le poursuivre ensemble si vous êtes présents à notre Assemblée Générale samedi 26 octobre prochain à Villeneuve d'Ascq.

Ne l'oublions pas : des enfants qui retournent à l'école, c'est l'assurance qu'ils bénéficient au moins d'un repas dans leur journée.

Siège social :

13 rue de l'Épinette
59491 Villeneuve d'Ascq
(33 (0) 06 60 89 80 05

Président de l'association :

Francis Ghélardi,
421, Chemin des Faysses
84750 Viens

timounhaiti.sud@orange.fr
(06 11 81 28 25)

contact@timounhaiti.org/
www.timounhaiti.org

don en ligne via HelloAsso

Suivez-nous aussi sur



LE COUP DUR : PILLÉE, ANÉANTIE, L'ÉCOLE MARIE-SOLEIL À PORT-AU-PRINCE CONTRAINTE DE DÉMÉNAGER

Après une année scolaire 2023-2024 bousculée, avec de régulières périodes de fermeture en raison de la violence urbaine et tout de même une petite fête avant les vacances d'été (photo ci-contre), l'école Marie-Soleil à Port-au-Prince commençait à préparer la rentrée 2024-2025, fixée au 1er octobre.



Puis comme vous informe notre édito, mi-août, l'école est tombée aux mains de bandits. Elle a été vidée de son mobilier, vraisemblablement revendu ou saccagé. Les serrures ont été changées et un nouveau propriétaire s'arroge désormais et avec force le droit d'occuper le lieu. L'association Timoun d'Haïti dispose bien sûr des preuves qu'elle finance depuis de nombreuses années la cantine et du matériel scolaire, qu'elle règle aussi une partie du loyer. Des panneaux solaires avaient par ailleurs été installés en 2019 avec le projet COMOSEH. Peu de chances de recours, évidemment, dans une capitale qui n'a quasi plus d'institutions : engager de longues démarches (juge, avocat, huissier, etc.) supposerait de verser beaucoup d'argent, sans garantie de résultat...

TOUS MOBILISÉS POUR NE PAS LAISSER LES ENFANTS SANS ÉCOLE



Plus de 240 enfants avaient été inscrits pour la prochaine rentrée... il y en a jamais eu autant ! Une énergie incroyable a été déployée par toute l'équipe éducative autour de Yolette ces dernières semaines pour ne pas laisser les enfants sans école. Il fallait une solution de relocalisation.

Une grande maison a été trouvée dans le quartier Turgeau, pas loin de l'école actuelle. Après tractations, un contrat de location a été signé. Actuellement, les pièces et espaces extérieurs font l'objet de travaux de réfection. La mise en peinture de la façade est récente (notre photo). Le rééquipement de l'école (mobilier, matériel pour la cuisine, ordinateur, imprimante) doit se faire intégralement car rien n'a pu être récupéré dans l'ancien lieu. Des dépenses exceptionnelles pour lesquelles nous lançons [en urgence une cagnotte en ligne sur HelloAsso pour Timoun d'Haïti](#).

BIENVENUE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

LE SAMEDI 26 OCTOBRE PROCHAIN

de 16 h à 18 h 30 à la Maison St Pierre, 40 rue Jeanne d'Arc,
à Villeneuve d'Ascq (même lieu que l'an dernier).

Notez déjà la date... Que vous soyez adhérent ou non de l'association, nous serons heureux de votre présence à notre prochaine Assemblée Générale à Villeneuve d'Ascq (voir convocation ci-jointe).



C'est quoi Timoun d'Haïti ?

* Une **association loi 1901** créée en 1995 alors que la misère sévissait déjà en Haïti, bien avant le séisme du 12 janvier 2010 qui a fait plus de 230 000 morts, 300 000 blessés et 1,2 million de sans-abri.

* **29 ans de présence** en Haïti et deux écoles suivies :
> « Marie-Soleil » à Port-au-Prince (quartier Turgeau depuis oct. 2024) : 240 inscrits.

> « Demontreuil » : école rurale construite près de Jacmel dans le sud-ouest d'Haïti : classes maternelles + cycle fondamental (6 classes équivalent primaire + 3 classes de collège), 185 inscrits en 2024.

Pourquoi on a besoin de vous ?

* Parce que **deux écoles comptent sur nous** dans un pays qui peine à se relever, soit plus de 400 élèves.

* Parce qu'avec **un peu d'argent, on fait beaucoup là-bas.**

Pour que les enfants suivent leur scolarité dans de bonnes conditions, **150 €** c'est :

- ✓ Un an de cantine pour un enfant, soit 100 €.
- ✓ Un kit scolaire pour l'année, soit 30 €.
- ✓ L'uniforme scolaire, soit 20 €.

Les dons à Timoun d'Haïti, association reconnue d'intérêt général, donnent droit à une réduction d'impôt dans les limites prévues par la loi (sur 100 € de don, 66 € sont déductibles de votre impôt sur le revenu).



Des travaux ont été entrepris d'arrache-pied pour que la nouvelle école Marie-Soleil soit opérationnelle à la prochaine rentrée, y compris la cantine.

A l'école rurale Demontreuil, éloignée du chaos qui sévit dans la capitale, la prochaine rentrée s'annonce calme. La distribution du tissu pour les uniformes (obligatoires en Haïti) a été assurée mi-août.



ADHÉRER À L'ASSOCIATION TIMOUN D'HAÏTI, L'AUTRE FAÇON D'ACCOMPAGNER NOS ACTIONS

Samedi 26 octobre se tiendra notre prochaine Assemblée Générale, avec beaucoup d'informations à vous livrer et ces temps agités pour Haïti et le devenir des enfants !

Cette réunion annuelle de deux heures environ est ouverte à tous les adhérents. Naturellement, toute personne souhaitant y assister est bienvenue pour découvrir de plus près Haïti et ce qu'on y fait.

Si vous comptez déjà parmi les 83 adhérents 2023 de Timoun d'Haïti, pensez à renouveler votre adhésion 2024. L'envoi d'un pouvoir (document joint) vous permet aussi de désigner quelqu'un pour vous représenter à l'AG si vous ne pouvez pas y être.

N'hésitez pas à rejoindre notre petite équipe 100 % bénévole et/ou à adhérer à Timoun d'Haïti. L'adhésion ne coûte que 10 € (étudiant), 20 € (individuel) ou 30 € (couple), et ouvre droit comme le don à une réduction d'impôt. Si vous souhaitez apporter des idées pour un événement solidaire, des compétences, faites-nous le savoir aussi.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS SOLIDAIRES

Hélas, plus d'artisanat haïtien à proposer, et donc pas de marché de Noël fin 2024. Heureusement le Festisol revient à Wattrelos (59) : concert samedi 16/11, théâtre samedi 30/11, grande fête de clôture dimanche 8/12.

Programme détaillé à venir...



Dans une **volonté de diminuer nos frais d'envoi** (et aussi parce que c'est mieux pour l'environnement !), nous préférons adresser cette lettre d'informations via e-mail. Si cela vous est possible, merci de transmettre votre **adresse mail** : contact@timounhaiti.org ou timounhaiti.sud@orange.fr